Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212201974-20261119-20261182-DE

CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN-SUR-RANCE

Extrait du registre des délibérations

2026–11-82

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf NOVEMBRE, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la Salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. David BOIXIERE, Maire.

Date de convocation : 13 novembre 2026

Étaient présents : Mme MEHEUST Véronique, M. OGER Bernard, Mme VAN DIEN Françoise, M. JUIN Didier, Mme LEROUX Marie-Pierre, MM. VANNOOTE Dominique, MARIE Jean-Claude, Mmes LEMARCHAND Christelle, PRIE Nathalie, M. GUINARD Jérôme, Mmes BLIN Christelle, FURET Aurélie, AUBRY Solène, M. PALAHNIUK Don-Dee, Mme VAUDELET Azéline, M. PERCHE Julien, Mme BARDIN Chloé, M. GUICHARD Vivien, Mme ROQUES Bénédicte, M. GOUBLY Nicolas.

Étaient absents : M. Jean-François HULAUD (pouvoir à M. Bernard OGER), M. Laurent DURNERIN.

Secrétaire de séance : M. Vivien GUICHARD

FINANCES

ATTRIBUTION DE CHEQUES CADHOC AU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur Bernard OGER, Adjoint au Maire délégué aux Finances et Affaires générales, propose au Conseil municipal le renouvellement de l'octroi de chèques CADHOC pour les agents communaux.

Comme pour l'année précédente, il est proposé un montant de 40€ par agent, titulaire ou contractuel, employé par la Commune au cours de l'année 2026.

Pour l'année 2026, l'achat de ces chèques s'élève à 1.360€ (34 agents) (+ frais de port et de traitement).

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

VALIDE l'attribution de chèques CADHOC au personnel communal, d'un montant de 40€ par agent, soit 1.360,00€ pour 34 agents,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Le Secrétaire de séance

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme et certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire,
David BOIXIERE



Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT